

Mon voisin a fait une fausse déclaration pour un litige entre nou

Par angele80, le 08/11/2007 à 18:14

Bonjour, Un matin du mois d'aout, je partai travaillé a 8h30 c'était un vendredi, ce jour la en reculant, j'ai touché la voiture de mon voisin qu'il avait garé devant chez moi, je me sui arreté personne ne repondai chez eux, j'ai donc laissé un mot dans la boite au lettre, en disant que c'était moi et que je rentré a 18h.

Le soir venu, en effet il m'a attendu, on a discuté et decidé de réparer le petit renfoncement de sa voiture au niveau de la portiere.

Oui mais voila, mon beau frere a réussi a trouver une portiere il ne resté plus qu'a trouver la peinture. ne la trouvant pas, mon voisin a commencé récement à m'harceler afin que je lui verse 100 € pour la réparation, j'ai refusé et je me suis rendu a la gendarmerie pour porter plainte. Mon voisin a eu des propos plus que désobligeant en disant que si je payé pas il anti daterait le papier que j'avais laissé.

et auourd'hui, le 05/11/2007, je recoit une lettre de son l'assurance, me demandant de leur fournir les coordonnées de mon assureure, afin qu'in y ai un recouvrement.

Sur ce courrier la date de l'accident est le 09/10/2007 !!! c'"est faux!!! ca s'est passé en aout !! que puis je faire pour prouver que c'est faux !!

Par jeetendra, le 10/11/2007 à 12:03

bonjours monsieur, malheureusement vous êtes en tort.

Vous aurez dû declarer l'accident à votre assureur si vous l'aviez fait aujourd'hui vous n'en serez pas la à être harcelé par votre voisin a qui vous avez causé un prejudice et votre assureur qui n'a pas ete tenu informé de l'accident et qui peut vous refuser sa garantie, elle en a le droit, voir ne plus vous assurer à l'avenir.

Vous aurez dû faire les choses en regles avec votre voisin, c'est à dire une transaction en bonne et du forme en gardant un exemplaire de la transaction et des temoignages à l'appui.

Esperant avoir repondu à vos preoccupations, bien cordialement